

Index égalité professionnelle femmes/hommes

➡ En vertu de la loi du 24 décembre 2021 visant à accélérer l'égalité économique et professionnelle la S.E.T.F. publie son index égalité femmes/hommes au titre de l'année 2025.

➡ Cet index est composé de 4 indicateurs

INDICATEURS	NOTES OBTENUES
Ecart de rémunération	35
Ecart de taux d'augmentations individuelles	35
Pourcentage de salariées augmentées au retour du congé maternité	N.A.
indicateur hautes rémunérations	10

➡ La note finale obtenue est de 94/100